

# L'INFORMATEUR

## Journal municipal de Baie-Saint-Paul

### MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Je suis fier de vous présenter aujourd'hui le budget de la Ville de Baie-Saint-Paul pour l'année 2023. Il s'agit du résultat d'un travail intensif effectué par le

Conseil, de concert avec le directeur général, le service de la trésorerie et les directions de services. Nous avons revu chacun des postes budgétaires dans l'objectif de compresser les dépenses le plus possible sans toutefois affecter la qualité de service aux citoyens.

Le budget 2023 présente donc une hausse limitée de 6,3 % et une augmentation modérée de 2 % des taxations. Cette limitation permet de soutenir les citoyens pour contrer l'inflation annuelle moyenne de 6,9 %, une inflation inégalée depuis 30 ans. Toujours dans l'optique de soutenir les citoyens, pour atteindre l'équilibre budgétaire, nous avons décidé de puiser 696 000 \$ dans nos réserves.

Ainsi, en augmentation de 1,332 M\$ par rapport à 2022, ce budget de fonctionnement de 22,4 M\$ s'appuie sur des choix responsables. Il assure le maintien des services qui seront rendus aux citoyens en 2023, tout en poursuivant le travail amorcé dans plusieurs projets, dont la fin des travaux sur le boulevard Mgr-de-Laval ainsi que ceux de l'aréna Luc-et-Marie-Claude.

Du côté des services, les tarifications liées à l'aqueduc et l'égout demeurent stables alors que celles des matières résiduelles augmentent de 10 \$. Ainsi, pour une résidence desservie, évaluée à 250 000 \$, le compte de taxes de 2023 sera augmenté de 55 \$ par rapport à celui de 2022, pour un coût total de 3 125 \$. La hausse de la tarification pour les services vient donc augmenter la hausse de 1,77 % du compte de taxes total. Pour une résidence non desservie, la hausse se situe à 2,22 %. Pour une résidence de 300 000 \$ desservie ou non desservie, les taux demeurent sensiblement les mêmes.

**Le plan triennal d'immobilisations** de la Ville présente les investissements projetés par le Conseil municipal pour les trois prochaines années. L'implantation de bornes de recharge

électrique sur le territoire, le pavage de divers tronçons de rues et de routes figurent parmi les projets municipaux à venir.

La fin de l'année 2022 marque également l'arrivée de M. Gilles Gagnon à la direction générale de la Ville. Je tiens à lui souhaiter encore une fois la bienvenue au sein de l'organisation!

En terminant, il est important pour moi de saluer le travail des membres du Conseil municipal, de la direction générale et de tout le personnel de la Ville de Baie-Saint-Paul ainsi que celui des nombreux bénévoles s'impliquant dans nos comités, services et organisations partenaires.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à toutes et à tous de très joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2023.

Le maire

**Michaël Pilote**

*Présenté à la séance extraordinaire du Conseil de Ville du 13 décembre 2022 portant exclusivement sur le budget 2023.*

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

| Revenus                                  | Budget 2023          | Budget 2022          | Écart               |
|--|----------------------|----------------------|---------------------|
| Revenus de taxes                         | 12 720 110 \$        | 12 405 273 \$        | 314 837 \$          |
| Services (aq., ég., ord., récup.)        | 3 712 069 \$         | 3 601 273 \$         | 110 796 \$          |
| Tenant lieu de taxes                     | 2 709 664 \$         | 2 301 105 \$         | 408 559 \$          |
| Autres revenus de sources locales        | 39 196 \$            | 37 490 \$            | 1 706 \$            |
| Autres revenus                           | 628 868 \$           | 432 864 \$           | 196 004 \$          |
| Autres services rendus                   | 1 404 125 \$         | 1 811 572 \$         | -407 447 \$         |
| Transferts                               | 415 896 \$           | 458 691 \$           | -42 795 \$          |
| <b>Affectations</b>                      |                      |                      |                     |
| Surplus affecté - équilibrage du budget  | 696 324 \$           | 0 \$                 | 696 324 \$          |
| Surplus affecté - selon résolution       | 50 000 \$            | 0 \$                 | 50 000 \$           |
| Réserves financières & fonds réservés    | 17 268 \$            | 13 090 \$            | 4 178 \$            |
| <b>Total des revenus et affectations</b> | <b>22 393 520 \$</b> | <b>21 061 358 \$</b> | <b>1 332 162 \$</b> |

| Dépenses de fonctionnement                  | Budget 2023          | Budget 2022          | Écart               |
|---|----------------------|----------------------|---------------------|
| Administration générale                     | 2 768 801 \$         | 2 711 080 \$         | 57 721 \$           |
| Sécurité publique                           | 2 874 665 \$         | 2 659 326 \$         | 215 339 \$          |
| Transport routier                           | 3 522 821 \$         | 3 019 204 \$         | 503 617 \$          |
| Hygiène du milieu                           | 2 451 434 \$         | 2 260 807 \$         | 190 627 \$          |
| Santé et bien-être                          | 104 473 \$           | 107 465 \$           | -2 992 \$           |
| Aménagement, urbanisme et développement     | 1 736 976 \$         | 2 736 193 \$         | -999 217 \$         |
| Activités récréatives                       | 3 087 317 \$         | 2 928 547 \$         | 158 770 \$          |
| Activités culturelles                       | 1 328 045 \$         | 769 356 \$           | 558 689 \$          |
| <b>Financement</b>                          |                      |                      |                     |
| Frais de financement & intérêt sur la dette | 1 568 228 \$         | 1 134 735 \$         | 433 493 \$          |
| Remboursement capital (moins dette subv.)   | 2 684 748 \$         | 2 486 765 \$         | 197 983 \$          |
| <b>Affectations</b>                         |                      |                      |                     |
| Remboursement au fonds de roulement         | 241 012 \$           | 247 880 \$           | -6 868 \$           |
| Montant à pourvoir & autres affectations    | 25 000 \$            | 0 \$                 | 25 000 \$           |
| <b>Total des dépenses et affectations</b>   | <b>22 393 520 \$</b> | <b>21 061 358 \$</b> | <b>1 332 162 \$</b> |

### TAUX DE TAXATION ET TARIFICATION 2023

| Taux de taxes                       | 2023        | 2022        | Écart % |
|-------------------------------------|-------------|-------------|---------|
| Taux résiduel (résidentiel)         | 0,9065      | 0,8887      | 2,00%   |
| Taux immeuble de 6 logements & plus | 1,1195      | 1,0975      | 2,00%   |
| Taux immeuble non-résidentiel       | 1,7084      | 1,6748      | 2,00%   |
| Taux immeuble industriel            | 1,8126      | 1,7770      | 2,00%   |
| Taux immeuble agricole & forêts EAE | 0,9065      | 0,8887      | 2,00%   |
| Taux terrain vague desservi         | 1,8130      | 1,7774      | 2,00%   |
| Tarifs des services                 | Résidentiel | Résidentiel | Écart   |
| Aqueduc                             | 297 \$      | 293 \$      | 4 \$    |
| Égout                               | 316 \$      | 320 \$      | -4 \$   |
| Ordures                             | 171 \$      | 164 \$      | 7 \$    |
| Récupération                        | 75 \$       | 72 \$       | 3 \$    |

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI)

| Projets majeurs en cours de réalisation                     | TYPE  | Montant autorisé     | Investissement brut + frais financement |                     |                       | Participation Ville |                     |
|---|-------|----------------------|---|---------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|
|   |       |                      | Antérieur (2022 et -)                   | Annuel (2023)       | Ultérieur (2024 et +) | %                   | \$                  |
| Réfection aréna phase 2                                     | (E,S) | 7 580 000 \$         | 5 251 852 \$                            | 2 328 148 \$        | 0 \$                  | 33%                 | 2 501 400 \$        |
| Réfection Boul. Mgr-de-Laval                                | (E,S) | 5 200 000 \$         | 269 297 \$                              | 4 930 703 \$        | 0 \$                  | 33%                 | 1 716 000 \$        |
| Agrandissement garage et embellissement                     | (RP)  | 500 000 \$           | 100 000 \$                              | 400 000 \$          | 0 \$                  | 0%                  | 500 000 \$          |
| Agrandissement caserne incendie (R2022-809)                 | (E,S) | 2 220 000 \$         | 14 614 \$                               | 2 205 386 \$        | 0 \$                  | 35%                 | 777 000 \$          |
| <b>Total</b>  |       | <b>15 500 000 \$</b> | <b>5 635 763 \$</b>                     | <b>9 864 237 \$</b> |                       |                     |                     |
| <b>Grand total des projets en cours et du triennal 2023</b> |       |                      | <b>17 806 437 \$</b>                    |                     |                       | <b>35%</b>          | <b>5 494 400 \$</b> |

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI)

| Investissements projetés  | TYPE     | 2023                | 2024                 | 2025                 | Total                | Participation Ville |                      |
|---|----------|---------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
|   |          |                     |                      |                      |                      | %                   | \$                   |
| <b>Aménagement, parcs et équipements</b>                                |          |                     |                      |                      |                      |                     |                      |
| - Travaux hygiène du milieu en aménagement                              | (E,F,S)  | 115 000 \$          | 13 600 000 \$        | 4 515 000 \$         | 18 230 000 \$        | 25%                 | 4 557 500 \$         |
| - Loisir- équipements   | (E,F,S)  | 152 000 \$          | 23 000 \$            | 53 000 \$            | 228 000 \$           | 50%                 | 114 000 \$           |
| - Mise à niveau d'équipements sportifs, culturels et parcs              | (C,F,S)  | 77 700 \$           | 76 000 \$            | 66 000 \$            | 219 700 \$           | 50%                 | 109 850 \$           |
| - Passerelles cyclables (pont du Boul. Mgr de Laval)                    | (E,F,S)  | 700 000 \$          | 0 \$                 | 0 \$                 | 700 000 \$           | 25%                 | 175 000 \$           |
| <b>Infrastructures</b>  |          |                     |                      |                      |                      |                     |                      |
| - Amélioration en hygiène* (eau et égout - postes et génératrices)      | (E,C)    | 350 000 \$          | 0 \$                 | 350 000 \$           | 700 000              | 34%                 | 238 000 \$           |
| - Station de pompage Fafard et ponceau pluvial (TECQ)                   | (E,S)    | 350 000 \$          | 0 \$                 |                      | 350 000              | 66%                 | 231 000 \$           |
| - Augmentation de la capacité des bassins (ajout)                       | (E,S)    | 125 000 \$          | 3 500 000 \$         | 3 500 000 \$         | 7 125 000            | 78%                 | 5 557 500 \$         |
| - Biomasse: réseau de distribution                                      | (E,A)    | 200 000 \$          | 2 004 575 \$         | 0 \$                 | 2 204 575            | 50%                 | 1 102 288 \$         |
| - Intersection nouvelle garderie  | (E,A)    | 135 000 \$          | 0 \$                 | 0 \$                 | 135 000              | 100%                | 135 000 \$           |
| - Parc agrotouristique  | (E,Tu,V) | 600 000 \$          | 600 000 \$           | 0 \$                 | 1 200 000            | 100%                | 1 200 000 \$         |
| - Développement des Moissons (500K payé en 2022)                        | (E,Tu,V) | 0 \$                | 800 000 \$           | 0 \$                 | 800 000              | 100%                | 800 000 \$           |
| - Pavage de divers tronçons de rues et de routes                        | (E,F)    | 2 900 000 \$        | 800 000 \$           | 500 000 \$           | 4 200 000            | 30%                 | 1 260 000 \$         |
| - Réfection rues Leclerc, Ménard, l'Islet (sans compter la part du MTQ) | (E,S)    | 400 000 \$          | 285 000 \$           | 2 092 019 \$         | 2 777 019            | 34%                 | 944 186 \$           |
| - Trottoirs, ponts, ponceaux, glissières, murets, berges                | (E,F,S)  | 335 000 \$          | 60 000 \$            | 60 000 \$            | 455 000 \$           | 100%                | 455 000 \$           |
| <b>Autres</b>   |          |                     |                      |                      |                      |                     |                      |
| - Accessoires (incendie, sécurité et information)                       | (F,S)    | 100 000 \$          | 25 000 \$            | 230 000 \$           | 355 000 \$           | 100%                | 355 000 \$           |
| - Équipements roulants et autres  | (E,F,S)  | 43 000 \$           | 26 500 \$            | 0 \$                 | 69 500 \$            | 100%                | 69 500 \$            |
| - Maintien des actifs immobiliers (bâtiments) et entreposage -1-        | (E,F)    | 1 265 000 \$        | 790 000 \$           | 8 150 000 \$         | 10 205 000 \$        | 55%                 | 5 612 750 \$         |
| - Plate-forme technologique et bureautique                              | (E,F)    | 94 500 \$           | 59 800 \$            | 35 000 \$            | 189 300 \$           | 100%                | 189 300 \$           |
| <b>Total</b>  |          | <b>7 942 200 \$</b> | <b>22 649 875 \$</b> | <b>19 551 019 \$</b> | <b>50 143 094 \$</b> | <b>46%</b>          | <b>23 105 874 \$</b> |
| <b>À la charge attendue de partenaires</b>                              |          | <b>4 066 850 \$</b> | <b>13 125 388 \$</b> | <b>9 844 983 \$</b>  | <b>27 037 220 \$</b> |                     |                      |
| <b>Participation Ville</b>  |          | <b>3 875 350 \$</b> | <b>9 524 488 \$</b>  | <b>9 706 036 \$</b>  | <b>23 105 874 \$</b> |                     |                      |

### RÉSIDENCE ÉVALUÉE À 300 000\$

| DESSERVIE     |               |          |         |        |         |              |              |                |             |
|---------------|---------------|----------|---------|--------|---------|--------------|--------------|----------------|-------------|
|               |               |          |         |        |         |              |              | Valeur taxable | 300 000 \$  |
|               | Taux de taxes | Foncier  | Aqueduc | Égout  | Ordures | Récupération | Total        | GRAND TOTAL    |             |
| 2022          | 0,8887        | 2 666 \$ | 293 \$  | 320 \$ | 164 \$  | 72 \$        | 849 \$       | 3 515 \$       |             |
| 2023          | 0,9065        | 2 720 \$ | 297 \$  | 316 \$ | 171 \$  | 75 \$        | 859 \$       | 3 579 \$       |             |
| Écart         | 0,0178        | 53 \$    | 4 \$    | -4 \$  | 7 \$    | 3 \$         | 10 \$        | 63 \$          |             |
| En %          | 2,00%         | 1,37%    | -1,25%  | 4,27%  | 4,17%   | 1,18%        | 1,80%        |                |             |
| NON DESSERVIE |               |          |         |        |         |              |              |                |             |
|               | Taux de taxes | Foncier  | X       |        |         | Ordures      | Récupération | Total          | GRAND TOTAL |
| 2022          | 0,8887        | 2 666 \$ | X       |        |         | 164 \$       | 72 \$        | 236 \$         | 2 902 \$    |
| 2023          | 0,9065        | 2 720 \$ | X       |        |         | 171 \$       | 75 \$        | 246 \$         | 2 966 \$    |
| Écart         | 0,0178        | 53 \$    | X       |        |         | 7 \$         | 3 \$         | 10 \$          | 63 \$       |
| En %          | 2,00%         |          | X       |        |         | 4,27%        | 4,17%        | 4,24%          | 2,18%       |

### COMMERCE ÉVALUÉ À 400 000\$

| DESSERVI     |               |          |         |        |         |              |              |                |             |
|--------------|---------------|----------|---------|--------|---------|--------------|--------------|----------------|-------------|
|              |               |          |         |        |         |              |              | Valeur taxable | 400 000 \$  |
|              | Taux de taxes | Foncier  | Aqueduc | Égout  | Ordures | Récupération | Total        | GRAND TOTAL    |             |
| 2022         | 1,6748        | 6 699 \$ | 357 \$  | 390 \$ | 369 \$  | 191 \$       | 1 307 \$     | 8 006 \$       |             |
| 2023         | 1,7084        | 6 834 \$ | 362 \$  | 386 \$ | 385 \$  | 199 \$       | 1 332 \$     | 8 166 \$       |             |
| Écart        | 0,0336        | 134 \$   | 5 \$    | -4 \$  | 16 \$   | 8 \$         | 25 \$        | 159 \$         |             |
| En %         | 2,01%         | 1,40%    | -1,03%  | 4,34%  | 4,19%   | 1,91%        | 1,99%        |                |             |
| NON DESSERVI |               |          |         |        |         |              |              |                |             |
|              | Taux de taxes | Foncier  | X       |        |         | Ordures      | Récupération | Total          | GRAND TOTAL |
| 2022         | 1,6748        | 6 699 \$ | X       |        |         | 369 \$       | 191 \$       | 560 \$         | 7 259 \$    |
| 2023         | 1,7084        | 6 834 \$ | X       |        |         | 385 \$       | 199 \$       | 584 \$         | 7 418 \$    |
| Écart        | 0,0336        | 134 \$   | X       |        |         | 16 \$        | 8 \$         | 24 \$          | 158 \$      |
| En %         | 2,01%         |          | X       |        |         | 4,34%        | 4,19%        | 4,29%          | 2,18%       |



## DÉNEIGEMENT

### Nouveau : ligne info déneigement

Pour connaître les opérations de déneigement planifiées à l'intérieur du périmètre urbain, incluant le ramassage et le soufflage, composez le 418 435-8305.

## RAPPEL

Le stationnement est interdit sur tout le territoire à partir de 1 h jusqu'à 6 h du matin, entre le 15 novembre et le 15 avril. Pendant les tempêtes, évitez de laisser vos véhicules sur la voie publique afin de faciliter le travail des équipes de déneigement. Il est également interdit de stationner en tout temps dans les virées publiques pendant la même période.

Soyez prudent si vous voyez des employés municipaux effectuer des travaux dans votre secteur, ralentissez, nous travaillons pour vous!



### MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'année 2022 est, pour moi, une année très spéciale. C'est l'année de mon passage, aussi subit qu'imprévu, à la direction générale de la Ville de Baie-Saint-Paul. Ville que j'habite et que j'affectionne depuis longtemps! J'aimerais

donc vous exprimer tout mon enthousiasme à relever ce nouveau défi, avec l'appui du Conseil de Ville, de l'équipe de direction et de l'ensemble des employés. Déjà, depuis mon entrée en fonction en septembre, j'ai pu élaborer mon premier budget pour la Ville. J'ai aussi pu constater toute l'attractivité de notre ville en prenant connaissance des nombreux projets de développement.

Au cours de l'année 2023, parmi les grands projets, soulignons notamment la fin des travaux

de réfection du boulevard Mgr de Laval, les travaux d'agrandissement de la caserne incendie et du garage municipal, la fin des travaux et l'inauguration de l'Aréna. Des travaux de pavage et de réfection des rues sont prévus et l'aménagement d'une passerelle pour les cyclistes sur le boul. Mgr-de-Laval. Je vous invite à lire L'Informateur pour avoir plus de détails sur chacun de ces projets.

L'année 2023 sera aussi une année de planification à plusieurs égards. Certaines planifications dans quelques services devront être refaites. Entre autres, notre plan d'action de développement durable est arrivé à son terme. Un nouveau diagnostic est en élaboration et des consultations citoyennes se tiendront en avril pour élaborer un nouveau plan. Comme il s'agit de la planification municipale pour les cinq prochaines années, il est important de participer et de faire entendre vos propositions.

Au chapitre de la gestion interne, avec la restructuration du service des travaux publics et de

l'ingénierie, nous accueillerons notre nouveau directeur, Daniel Desmarceaux en janvier prochain et nous venons de nommer notre nouveau contremaître aux travaux publics, Steeve Bouchard qui est déjà en poste. Plusieurs nouveaux employés se sont ajoutés et nous sommes confiants pour la réalisation de nos projets de 2023.

En terminant, tout comme Monsieur le Maire, je remercie chaleureusement l'ensemble des employés municipaux pour leur dévouement et leur bon travail. Je salue ceux qui nous ont quittés pour une retraite méritée dont Robert Bellerive, O'Neill Simard, Louis Simard et Patrick Côté.

Je vous souhaite de profiter de cette période des Fêtes avec votre famille et amis ainsi qu'une merveilleuse année 2023.

Le directeur général,

**Gilles Gagnon**

### SERVICE DU GREFFE

L'année 2022 fut une année hors du commun remplie de défis pour le service du Greffe. C'est en faisant preuve d'adaptabilité, de rigueur et de proactivité que nous avons su relever les différents défis avec fierté et complicité.

Après la période électorale de 2021, en collaboration avec les nouveaux élus, le service du Greffe s'est mobilisé avec les autres services de la Ville afin de participer à la mise en place d'une transition efficace.

En 2022, nous avons tenu un peu plus de

20 séances extraordinaires, 12 séances ordinaires, 40 séances d'études, plusieurs séances de préparation budgétaire et près de 650 résolutions qui ont été adoptées.

À la suite de certains changements au sein de l'organisation, j'ai dû exercer les fonctions de directeur général par intérim, et ce, pendant une période de plus ou moins 6 mois. Les tâches liées à ces nouvelles fonctions se sont évidemment additionnées à celles effectuées dans le cadre de mes fonctions habituelles. La collaboration active de tous les employés ainsi que celle du personnel-cadre de la Ville a permis à notre organisation de relever ce défi. J'aimerais souligner particuliè-

rement la collaboration exceptionnelle de Mme Françoise Ménard qui, à titre d'assistante greffière, a dû suppléer mes fonctions au service du Greffe pendant mon intérim.

C'est avec enthousiasme que le Service du Greffe accueillera 2023 et s'assurera de poursuivre ses activités aux meilleures de ses compétences.



**Émilien Bouchard, greffier**

### SERVICE DE LA TRÉSORERIE



Le service de la trésorerie a poursuivi la mise à niveau de ses logiciels comptables. Nous continuerons en 2023 dans un renouveau de l'ensemble de ses modules financiers aussi bien pour le système de taxation que dans tous les modules du

système comptable. Cela nous permettra d'exercer un contrôle encore plus rigoureux sur les finances publiques de la municipalité.

De plus, nous avons déployé beaucoup d'efforts sur le recouvrement des créances douteuses en appliquant une politique rigoureuse d'assainissement de nos finances publiques, ce qui a donné des résultats plus que probants. Nous prévoyons en 2023 produire une liste des propriétés à être

vendues pour taxes dont les créances sont irrécupérables pour diverses raisons.

Nous travaillerons, comme à chaque année financière, au maintien de la gestion de notre système de contrôle financier avec rigueur et professionnalisme par la mise en place de mesures administratives moins contraignantes pour les employés et plus efficaces pour les gestionnaires.

Entre autres, le système de bon de commande et d'engagement mis en place, il y a quelques années, demeure un outil indispensable pour s'assurer d'un contrôle rigoureux sur les dépenses publiques et la gestion budgétaire.

Dès le début de l'année financière 2023, nous insisterons davantage auprès de nos principaux fournisseurs de services pour qu'ils adhèrent à notre mode de paiement électronique afin de permettre à la Ville de s'améliorer en termes

d'efficience, d'efficacité et d'économie.

D'importants changements seront apportés au niveau de notre système de taxation en 2023. Cette évolution en termes de logiciel de taxation permettra encore une fois d'améliorer nos compétences et notre efficacité.

**Technologies de l'information :** En 2022, d'importants changements ont été apportés sur le plan de relève des technologies de l'information en termes d'équipements, de plateforme, de licences et de sécurité pour assurer un support constant. En 2023, par le biais de services internes et externes, nous continuerons à faire évoluer notre technologie afin de rendre plus efficaces et efficaces nos infrastructures dans un cadre sécuritaire et performant en cas d'intrusion, de piratage et de rançongiciel.

**Réjean Tremblay, directeur financier**

### COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2022 a été marquée par la tenue de plusieurs événements médiatiques, dont deux conférences de presse majeures qui auront des retombées positives pour la Ville : l'annonce de l'implantation d'un centre de recherche de l'INRS et l'annonce de L'espace Bleu Charlevoix à Maison Mère, un investissement de 30 M\$.

Une première en 2022 : le lancement de l'Ordre du Mérite de Baie-Saint-Paul, un prix remis à des citoyens d'exception qui ont su, par leurs actions, contribuer au rayonnement de Baie-Saint-Paul. Surveillez l'annonce de dépôt de candidature en janvier 2023!

Nous avons poursuivi le déploiement de notre nouvelle marque en créant une gamme de vêtements adaptés aux types d'emplois pour nos employés ainsi que pour les élus. Nul besoin d'ajouter que le sentiment de fierté de tous était à son comble! De plus, en collaboration avec l'Association des gens d'affaires, nous avons développé des produits portant l'image de la Ville. On peut se procurer ces produits au Carrefour culturel Paul-Médéric et dans certaines boutiques.

Nous avons repris notre campagne de communication visant à mieux gérer la circulation au centre-ville « Passer au vert » en travaillant très étroitement avec nos principaux partenaires et événement: l'Association des gens d'affaires, Destination BSP et Le Festif! Nous avons donc tous martelé le même message en invitant les visiteurs à laisser leur voiture dans les stationnements incitatifs puis à se déplacer dans la ville à pied ou à vélo. De plus, Mobilité collective Charlevoix a débuté un service de transport collectif dans la municipalité et aussi interrégional à la fin du mois de juin.

### SERVICE DE L'URBANISME ET DU PATRIMOINE



L'équipe du Service de l'urbanisme et du patrimoine a enregistré plusieurs records, dont le nombre de permis et certificats émis. La moyenne annuelle se situe autour de 750 demandes alors que, cette année, nous en avons reçu 900! Les dossiers administratifs relevant principalement de nos inspecteurs sont en hausse constante. Voici quelques données sur le nombre de demandes reçues et traitées à la division « urbanisme » : 850 demandes de permis et certificats; 35 demandes de dérogations mineures; 15 demandes de modifications réglementaires; 45 avis d'infraction; 12 constats d'infraction aux règlements d'urbanisme; 6 demandes à la CPTAQ et plus de 1 500 demandes diverses.

Nous poursuivons, en matière d'information aux citoyens, avec notre site web qui demeure la principale source d'information, nos médias sociaux dont Facebook, Instagram et LinkedIn, où nous publions régulièrement et finalement la publication de L'Informateur.

#### Développement durable

**Démarche Transformationnelle d'Intégration des Objectifs de Développement Durable dans les localités (DTI-ODD) :** Monsieur le maire, Michaël Pilote, donnait le coup d'envoi à ce projet en réaffirmant la participation de la Ville lors d'une conférence de presse tenue le Jour de la Terre. **DTI-ODD** vise un arrimage de nos cibles DD à celles de l'ONU. Nous sommes à mettre à jour nos indicateurs pour élaborer un nouveau diagnostic et des enjeux de développement durable. L'objectif principal est de vous présenter ces enjeux lors de la tenue d'ateliers de cocréation en avril 2023. Pendant ces ateliers, nous souhaitons recueillir vos pistes de solution permettant de répondre aux enjeux DD. Ces pistes de solution serviront de base dans l'élaboration de notre quatrième plan d'action DD. Soyez à l'affut et participez en grand nombre, il s'agit de la planification de développement durable de la Ville pour les prochaines années.

Au chapitre de notre plan de réduction des GES, nous avons fait un grand pas avec la mise en fonction de notre centrale thermique à la biomasse et le changement des lumières au sodium par du Del sur tous les luminaires appartenant à la Ville.

Nous avons réalisé l'analyse de l'ensemble de nos bâtiments municipaux ainsi que celle de notre flotte de véhicules pour préparer notre plan d'électrification des transports en 2023 ainsi que l'implantation de bornes de recharge électriques.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) ont été aussi fort occupés puisqu'ils ont traité plus de 190 dossiers. Un nombre record encore une fois! Nous tenons d'ailleurs à remercier nos membres citoyens qui siègent sur notre CCU, pour leur précieuse collaboration!

En plus des dossiers récurrents, plusieurs programmes, services, projets, accompagnements et autres, sont sous la responsabilité de l'urbanisme, en voici quelques-uns.

**Assistance aux citoyens Programme SARP :** en plus de l'accompagnement par notre agent en patrimoine, nos citoyens peuvent se prévaloir gratuitement d'un accompagnement adapté à leurs besoins. Le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) s'adresse principalement aux citoyens et commerçants dont la propriété est assujettie à un PIIA. Chaque année, nous offrons ce service gratuitement à une douzaine de propriétaires.

**Programme de rénovation résidentielle PRQ (Ville & SHQ) :** ce programme de rénovation de bâtiment résidentiel, mis en place depuis 2017, est

Nous avons débuté en 2022 avec la caserne incendie et nous poursuivons avec l'Aréna Luc-et-Marie-Claude en 2023.



Dans le cadre du Symposium de Tourisme durable, j'ai été conviée par Madame Laure Waridel, conférencière principale de l'événement, à illustrer sa présentation sur la transition écologique. Madame Waridel voulait imager ses propos par des exemples concrets et des actions que Baie-Saint-Paul a mis en place au fil des ans pour favoriser le tourisme durable.

En octobre, j'ai participé en compagnie de Monsieur le Maire ainsi que deux élus, Madame Annie Bouchard et Monsieur Jean-François Ménard, à la mission à Arcachon (France) portant principalement sur l'électrification des transports et la mobilité durable. Nous avons eu d'excellentes présentations sur le sujet et nous explorerons des pistes afin d'implanter certaines actions sur notre territoire. Un rapport de cette mission, incluant les dépenses, sera déposé à la direction des relations internationales et canadiennes du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs qui a subventionné l'activité. Ce rapport sera accessible sur notre site web en 2023 ainsi que les documents pertinents. Nous recevrons en 2023 une délégation d'Arcachon composée du maire, Monsieur Yves Foulon, de membres de son cabinet ainsi que des responsables intéressés par notre démarche Municipalité amie des Aïnés.

#### Luce-Ann Tremblay, directrice des communications et du développement durable

toujours aussi populaire auprès des propriétaires de maisons construites avant 1981. Il comporte deux volets : la rénovation de certaines composantes de l'enveloppe du bâtiment et le second concerne certains travaux d'amélioration écoénergétique et de sécurité de la résidence. Pour 2022, nous avons reçu 23 inscriptions et 8 dossiers ont été retenus. Depuis la création de ce programme, nous avons subventionné plus de 20 propriétaires; les montants de la subvention peuvent atteindre 14 500 \$.

**Programme de restauration de bâtiment patrimonial PSMMPI :** en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), ce programme d'aide financière s'adresse aux propriétaires des bâtiments patrimoniaux pour la restauration de leurs bâtiments. Pour être admissible, le bâtiment doit faire partie d'un des inventaires architecturaux réalisés par la MRC ou par la Ville et reconnus par le MCC. Le bâtiment doit aussi être assujetti à notre règlement PIIA, qui assure la préservation de son intégrité. Depuis le lancement du programme en 2020, nous avons reçu 103 inscriptions et 26 dossiers ont été



retenus. Le montant de la subvention varie selon le type de travaux réalisés et peut atteindre 20 500 \$.

### Legs de la Maison René-Richard



La Ville a accepté le legs du Domaine Cimon incluant la Maison René-Richard; nous en sommes officiellement propriétaires depuis octobre 2022. Il s'agit d'un site patrimonial classé par le MCC. Cette maison de tradition québécoise, construite entre 1862 et 1870, a accueilli de grands noms du secteur des arts visuels, tel que les illustres peintres suivants : Frederick Porter Vinton (1846-1911), Clarence Gagnon (1881-1942), Marc-Aurèle Fortin (1888-1970), René Richard (1895-1982), certains membres du Groupe des Sept tels qu'Alexander Young Jackson (1882-1974), Francis

Hans Johnston (1888-1949), Arthur Lismer (1885-1969) et Edwin Headley Holgate (1892-1977).

Des actions de préservation ont été effectuées depuis 2019, dont la restauration de la cheminée et le nettoyage. Nous avons aussi sécurisé le site. Depuis octobre, nous travaillons avec des professionnels à réaliser un carnet de santé des bâtiments (structure et éléments architecturaux). L'état actuel du site nous oblige à prévoir des travaux de restauration pour 2023 et 2024, dans le cadre de programmes subventionnés par le MCC.

Un comité, composé de citoyens, fonctionnaires et élus, travaille à élaborer des recommandations sur l'avenir du site ainsi que sur les activités à mettre en place pour permettre de poursuivre sa mission culturelle.

**Assistance au projet majeur - promoteur :** le dynamisme et l'attractivité de Baie-Saint-Paul continuent d'attirer les investisseurs et promoteurs immobiliers. Notre conseiller en urbanisme assure un accompagnement à chacune des étapes à franchir dans le développement de leur projet. Cette année, une dizaine de promoteurs ont pu bénéficier de son assistance dans diverses étapes telles que l'analyse préliminaire du projet, les processus d'approbation, le processus de modification réglementaire, la réalisation des phases subséquentes, etc.

**Analyse des besoins réels en habitation - l'accès au logement : suite** L'accès au logement et à la propriété est un enjeu à Baie-Saint-Paul. Grâce à

l'analyse des besoins en habitation réalisée en 2021, nous avons désormais un portrait juste des besoins de notre population dont le plus criant est l'accès à des logements de qualité et abordables. Nous avons entrepris l'analyse de divers projets et secteurs de la ville pouvant accueillir un projet de logement. Un comité de travail a été formé et les démarches se poursuivent afin que ce projet se réalise dans les meilleurs délais. Dès le début de 2023, nous allons nous pencher sur les approches innovantes visant à permettre aux propriétaires de résidence unifamiliale d'ajouter à leur propriété un logement accessoire ou une maison jardin. Nous élaborerons également certaines pistes de solutions pour favoriser l'accès à la propriété.

**Nouveau logiciel d'émission des permis et certificats :** afin d'améliorer notre efficacité et réduire les délais, tant pour nos inspecteurs que pour nos citoyens, nous avons changé notre logiciel d'émission de permis et certificats d'autorisation. La mise en place, le transfert de milliers de dossiers citoyens, la formation des membres de l'équipe et le déploiement du logiciel ont été réalisés. Ce nouveau logiciel permettra au citoyen de remplir les formulaires relatifs à leur demande, d'inclure les pièces jointes nécessaires et de faire le paiement, tout cela dans le confort de son foyer. L'émission du permis se fera par courriel, donc plus besoin de se déplacer! Ce service en ligne sera lancé en janvier 2023. Suivez notre page Facebook pour être informés!

**Diane Lemire, directrice du service de l'urbanisme et du patrimoine**

## SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE



L'année 2022 a débuté avec le départ à la retraite de M. Robert Bellerive et l'arrivée de M. Philippe Dufour, à titre de nouveau directeur du Service. Plusieurs projets d'envergure l'attendaient, dont les travaux d'agrandissement et de mise aux normes de l'Aréna Luc-et-Marie-Claude. Ces travaux ont débuté à la mi-avril et se termineront en mars 2023. En raison des travaux, les activités habituelles ont été perturbées, occasionnant certaines annulations. Toutefois à l'automne, l'Aréna a ouvert partiellement ses portes à partir du 10 octobre. Les entraînements de hockey, de patinage artistique et les parties amicales ont pu s'y dérouler, mais aucune partie n'a été jouée en raison du chantier. Les traditionnels tournois *M9* et *Olympique* ont été remis respectivement à mars et avril 2023.

**Le banc des fêtes est arrivé**

BSP Ville de Baie-Saint-Paul

Je donne pour l'aréna

**Une campagne de collecte de fonds** majeure visant à créer un fonds d'animation a été lancée à l'automne. Sous la présidence d'honneur de Monsieur Sébastien Thibault, l'objectif est fixé à 600 000 \$. Le volet corporatif est déjà presque complet avec, comme présentateur de l'Aréna, Simard Suspensions et comme présentateur de la salle Multi, Desjardins. Pour le volet citoyen, c'est encore le temps de vous procurer votre banc ! Pour 100 \$, vous recevez un reçu de don de charité et votre nom sera gravé sur une plaquette installée à vie sur un des bancs de l'aréna.

### **Secteur aquatique, sportif et conditionnement physique**

Malgré le report de certaines activités en raison de la pandémie plus de 300 jeunes se sont inscrits au cours de natation en 2022, sans compter les adultes qui ont participé aux différentes activités sportives proposées par la Ville comme le water-polo, les bains en longueur, le spinning, la zumba, le tennis, le badminton et la danse santé. Nos jeunes citoyens s'approprient les bienfaits du sport en suivant des cours de gymnastique, de judo et de ninja de la rue. Saviez-vous que vous pouviez créer une équipe amateur pour pratiquer votre sport préféré? Plus d'une quinzaine d'équipes se sont formées pour jouer au volleyball, au basketball, au soccer, au hockey cosom et pratiquer le futsal. Même les tout-petits sont venus avec leurs parents pour faire de l'exercice aux matinées galipettes et aux bains familiaux.

### **Secteur sports de plein air**

Nos citoyens pratiquent en grand nombre les sports de plein air dans Charlevoix. En été, le parc Saint-Aubin offre un vaste choix de terrains sportifs où se fréquentent une trentaine d'équipes amateurs, plus de 500 personnes, que ce soit pour la balle molle, le tennis, le volleyball ou le soccer. En hiver, la fréquentation du parc Saint-Aubin augmente à 3 000 visiteurs avec la patinoire extérieure, le sentier de glace et les sentiers de ski de fond et de raquettes qui font le bonheur des familles. Soulignons qu'une centaine de personnes empruntent le sentier de ski de fond tous les jours de l'hiver.

### **Soccer**

Pour la saison 2022, l'arrivée de Guillaume Adam, comme responsable des activités U4 à U10, et l'embauche de Raphaël Nguyen comme responsable des « CDC » pour les catégories U10 à U12 ont fait une belle différence. Ces ressources ont su consolider notre offre de service de soccer au sein du club.

Pour les U13 à U18, nos équipes ont passé une saison de qualité qui a donné des résultats positifs pour la majorité. Notre équipe U17 a été surclassée en U18 ce qui a mis un peu d'adversité. Cependant, pour la saison 2023, cette expérience sera sans doute bénéfique.

L'année 2022 a amené une nouveauté à la fête du soccer soit « la Coupe du monde de soccer » ! En partenariat avec la MRC de Charlevoix, la Coupe du monde a permis de tenir un tournoi visant à intégrer de nouveaux arrivants de Baie-Saint-Paul. L'événement s'est déroulé de belle façon et a ajouté un volet interculturel fort intéressant. La Coupe sera de retour en 2023 !

Pour le soccer senior, 3 formations nous ont représentés en 2022. L'équipe féminine a connu une saison en deux temps : après un excellent début de saison, plusieurs blessures et absences ont fait mal au groupe. Du côté masculin, notre équipe AA a pu atteindre les séries éliminatoires, un bel accomplissement malgré une équipe relativement jeune.

Notre équipe de niveau A a connu une saison ponctuée de plusieurs bons résultats avec une participation aux séries éliminatoires.

Merci à tous les entraîneurs et arbitres qui permettent la mise en place d'activités pour les jeunes, sans eux rien ne serait possible. Merci spécial à nos nouveaux arrivants qui ont joint les rangs de notre équipe d'arbitrage, une intégration réussie. En espérant tous vous retrouver l'an prochain.

### **Camps de jour**

Les inscriptions aux camps de jour ont été légèrement supérieures à celle de l'été 2021 avec près de 200 jeunes. Des activités sportives, culturelles et récréatives ont été réalisées sous le thème de Pirates des Caraïbes grâce à l'équipe composée d'une vingtaine de moniteurs. L'été 2022 a été riche en activités ! Nous avons pu compter sur le support financier du Club Optimiste de Baie-Saint-Paul pour accueillir les guides naturalistes et le mini-zoo d'Éducazoo. Le camp de la Vallée a également reçu le support financier de la caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes pour la tenue des activités culinaires « Les apprentis marmitons ». Pour une troisième année consécutive, les ateliers culinaires constituent le coup de cœur des jeunes et des moniteurs. Ces activités seront de retour à l'été 2023 ! Le Camp a bénéficié du support de 100 degrés pour l'organisation de journées d'introduction au monde bioalimentaire. Par le biais de visites à la Forêt habitée du Massif, aux Volières Baie-Saint-Paul, au four à pain de Cuisine, Cinéma et Confidences ainsi que par la visite de la ferme Marie-Noëlle Beaulieu au camp de jour, les jeunes ont découvert des univers pour certains inconnus. Enfin, le support de *Tremplin Santé* a permis d'outiller notre nouveau moniteur sportif qui a fait découvrir de nouvelles activités aux jeunes du Camp dont le volley-ball, la slackline, le pilo polo et la balle-molle. Ce projet a d'ailleurs été récompensé par un *Tremplin d'or*, le prix coup de cœur de l'organisme *Tremplin Santé* qui vise à promouvoir un mode de vie actif !

### **Aménagement paysager, parcs et espaces verts**

L'équipe se charge de l'entretien régulier de l'ensemble des parcs, espaces verts, bâtiments municipaux, arbres urbains, jardinières et pots fleuris qui colorent la Ville durant toute la saison. Ce printemps, le rendez-vous horticole annuel, le Jour de l'Arbre et de l'Horticulture, est revenu à une formule conventionnelle au Jardin de François. En plus de la remise d'arbres, de plantes vivaces et de compost, une visite guidée du jardin de François par les Petites Franciscaines de Marie était au programme. Les espaces de potagers partagés de la MRC de Charlevoix ont été renouvelés. Située, dans l'espace vert adjacent à la caserne ainsi qu'au camp de jour estival, cette initiative d'agriculture urbaine produit des denrées alimentaires accessibles à tous et connaît d'années en années davantage de succès.

La saison a été occupée à l'entretien des divers espaces aménagés pour se terminer avec la plantation de nouveaux aménagements au coin du

boulevard Raymond-Mailloux et de la rue Racine. Les travaux d'aménagements du nouveau boulevard Mgr-de-Laval se compléteront en début de saison 2023 avec la plantation de plus de 300 arbres et arbustes. Une plantation qui nous laissera une artère routière attrayante et contribuera à lutter contre les îlots de chaleur. Notons que c'est en 2023 que tous les nouveaux efforts de verdissement de la ville seront réévalués par les Fleurons du Québec.

### **Carrefour culturel Paul-Médéric**

Le carrefour culturel Paul-Médéric a présenté 15 expositions entre mars et décembre 2022. Chaque période d'exposition débutait par un vernissage. La programmation était très variée tant par ses thèmes que par ses médiums. Soulignons que 10 des 15 expositions étaient présentées par des artistes ou organismes de Charlevoix. L'achalandage s'est amélioré et dépasse celui que nous avons avant la pandémie. De belles activités se sont déroulées dans le cadre de la semaine des rencontres interculturelles, de l'Halloween, de la journée de la culture, ou encore du Marché de Noël. De nombreux groupes d'enfants (camps de jour ou classes scolaires) sont venus pratiquer diverses activités artistiques. Enfin, de nombreux organismes culturels ont bénéficié du prêt de salle pour tenir leurs activités, comme le Chœur écho des montagnes, l'Université du troisième âge et la FADOQ. Des cours de danse s'y sont donnés, des ateliers d'art thérapie, la vente annuelle du cercle de Fermières ainsi que les Dimanches lyriques.

### **Bibliothèque René-Richard**

La Bibliothèque a repris ses heures habituelles d'ouverture en 2022. Les frais de retard ont été abolis et les *Heures du conte* sont de retour. 4 expositions ont été présentées dans la salle Pierre Perrault. La collection de la bibliothèque comprend 22 792 livres, 1 668 documents audiovisuels pour les adultes et pour les jeunes, et des disques compacts; 38 abonnements à des périodiques pour consultation sont accessibles aux prêts. Nos précieux bénévoles ont su s'adapter et ont donné quelque 3 259 heures de bénévolat.

### **Pavillon du Saint-Laurent**

L'année 2022 a été marquée par l'ouverture, du 1<sup>er</sup> juillet au 18 décembre, de ce nouveau bâtiment et de sa tour d'observation. Une entente pour l'animation des lieux et l'offre d'activités d'interprétation a été conclue avec le Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE). L'exposition « Préserver la beauté du fleuve » de l'Organisation Bleue ainsi que le jeu d'évasion « Cambriolage au bord du Saint-Laurent » ont été présentés jusqu'en décembre. Le Pavillon a accueilli plus de 6 000 visiteurs au cours de sa première saison.

L'œuvre *Vasque-écho* d'André Dubois, issue de la politique d'intégration des arts à l'architecture, a été installée à la fin de l'automne. Surveillez l'inauguration officielle en 2023.



### Politique culturelle

L'entente triennale en développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec a permis de réaliser différents projets concrétisant des actions identifiées à la politique culturelle. Un inventaire archéologique pour retracer l'occupation amérindienne du territoire de la Ville de Baie-Saint-Paul a débuté en 2022, se terminera en 2023 et est réalisé par M. Jean-Yves Pinal. Aussi l'entente a permis de participer à la tournée de création, de médiation culturelle et d'exposition du projet *Si aujourd'hui pour demain*. Elle a permis à des jeunes du secondaire de participer à la création d'un parcours extérieur de type jeu d'évasion qui sera offert dès le printemps 2023. En partenariat avec le Centre de production en arts actuels Les ateliers, quatre Rétrospectives du mois ont été présentées au carrefour culturel Paul-Médéric.

### Fêtes et événements

Différents événements familiaux comme la fête hivernale, le Rendez-vous de la santé, la Fête nationale, la Fête du Canada et Animation Baie-Saint-Paul constituent des activités gratuites fréquentées et appréciées par la population.

La 46<sup>e</sup> édition du Rendez-vous de la santé s'est déroulée le 22 mai dernier avec plus de 450 participants inscrits aux différentes épreuves. Valorisant la santé et les saines habitudes de vie, l'événement vise à accroître la qualité de vie et le bien-être physique des individus. Tous

sont encouragés à marcher, à courir et à bouger en bénéficiant des bienfaits de l'activité physique. C'est l'un des événements le plus populaire de la région; il est fréquenté par les marcheurs et les coureurs de tout âge de différentes régions du Québec. Organisé en partenariat avec Desjardins et l'école Sir-Rodolphe-Forget, le « défi entreprise ou famille » a permis la formation d'une trentaine d'équipes participant à cet événement. De plus, pour la 46<sup>e</sup> édition en 2023, nous avons ajouté un parcours de 500 mètres pour les tout-petits de 2 à 4 ans. Une autre façon de faire la promotion de saines habitudes de vie auprès des jeunes citoyens.

Entre le 8 juillet et le 21 août, Animation Baie-Saint-Paul a présenté 9 spectacles de musique à la place de l'Église les vendredis et samedis soir, ainsi que 4 spectacles de cirque les vendredis soir. Près de 50% des artistes du programme des spectacles de musique étaient des artistes locaux. Les citoyens ont vraiment pris l'habitude de venir assister aux spectacles devant l'église, le public autant local que touristique, était au rendez-vous avec un auditoire d'environ 400 personnes par soir. Un spectacle de cirque professionnel a aussi été offert gratuitement dans la cour du carrefour culturel Paul-Médéric à l'Action de grâce et a attiré plus de 400 personnes.

Entre le 31 juillet et le 21 août, en collaboration avec la Société de concert de Charlevoix, quatre

spectacles de chant lyrique ont été présentés au Carrefour culturel et 122 personnes y ont assisté.

Nous accordons un support important à la réalisation d'événements et activités pour lesquels nous agissons comme partenaire par le prêt d'équipements et de main-d'œuvre : le Festif! les Grands prix cyclistes de Charlevoix, le Québec Méga Trail, Ciné dans le Pré, etc.

L'organisation du Marché public et du Marché de Noël a été confiée de nouveau à l'Association des Gens d'affaires de Baie-Saint-Paul qui a su s'entourer d'une équipe, de bénévoles et de partenaires financiers pour réaliser avec succès ces événements visant la promotion de nos producteurs, transformateurs, artisans locaux pour favoriser l'achat local.

L'implication des nombreux bénévoles, organismes et commanditaires est essentielle pour permettre à notre équipe d'être plus créative, en recherche constante de nouvelles activités répondant aux besoins et aspirations de notre collectivité. Toute l'équipe du service des loisirs et de la culture est fière de pouvoir compter sur la participation et l'implication de ses nombreux employés, bénévoles et organismes partenaires.

**Philippe Dufour, directeur du service des loisirs et de la culture**

## SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



**Division opérations :** L'année 2022 a été très occupée pour le service de sécurité incendie : 260 événements de toutes sortes ont été traités par notre équipe dont plus de 165 appels généraux. Par ailleurs, au chapitre des nominations, Jean-Michel Tremblay, Michaël Lavoie et Dominique Maltais ont été nommés lieutenants éligibles.

**Division formation :** Six nouveaux pompiers ont terminé et réussi leur formation « Pompier 1 » de l'École Nationale des Pompiers du Québec, la formation « Désincarcération » a été dispensée à huit pompiers. De plus, six nouveaux apprentis pompiers se sont joints à notre grande équipe en 2022. Félicitation à tous!

**Division prévention :** Des visites de prévention ont été faites dans près de 300 habitations résidentielles. Notre formulaire de prévention « auto-vérification » résidentielle est toujours disponible en ligne sur le site Web de la Ville au [www.baiesaintpaul.com](http://www.baiesaintpaul.com) section « sécurité incendies ». Pour les immeubles touristiques, les garderies, les commerces et les bâtiments industriels, nous avons continué nos visites de prévention des risques commerciaux tout en élaborant les plans d'intervention. À ce jour, ce sont 308 plans d'intervention qui ont été réalisés.

**Activités :** Du côté des activités, une garde en caserne a eu lieu pendant Le FESTIF! afin d'assurer la sécurité des citoyens et des visiteurs. Nous avons participé à la sécurité lors de la fête de l'Halloween, de la Guignolée des médias, collecte de sang Hema-Québec, en plus des exercices d'évacuation des résidences pour personnes âgées et des écoles, les diverses entrevues dans les médias locaux, et les nombreuses visites en caserne tout au long de l'année.

**Demandes d'autorisation de brûlage :** En matière de feu à ciel ouvert, plus de 200 autorisations de brûlage ont été délivrées. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance de continuer à nous aviser des brûlages, cela nous permet de vous informer sur les meilleures pratiques pour les réaliser sécuritairement. Un formulaire en ligne est aussi disponible pour faire votre demande d'autorisation de brûlage au [www.baiesaintpaul.com](http://www.baiesaintpaul.com) section « sécurité incendie »

Nous voulons remercier nos brigadiers scolaires pour leur travail ainsi que notre équipe de pompiers et souligner l'excellence de leur travail ainsi que leur dévouement pour le bien-être de notre collectivité. Ces remerciements s'adressent tout autant à leurs familles et à leurs employeurs qui acceptent les absences liées à leur fonction de pompier.

**Alain Gravel, directeur service de sécurité incendie**

### SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'INGÉNIERIE



L'entretien des infrastructures d'eau potable de la Ville a nécessité plus de vigilance en 2022, avec une révision de nos plans d'action. Ces installations sont des éléments essentiels pour le fonctionnement de la Ville. Les réservoirs

d'eau potable de Saint-Jérôme, du Bas de la Baie et du Balcon-Vert ont fait l'objet de restaurations importantes.

Le service des travaux publics a complété la vérification de toutes les bornes d'incendie, avec l'aide des pompiers. Le Service remercie les pompiers qui ont été rappelés au travail pour nous aider à réaliser ces inspections.

**Compteur d'eau :** La Ville a installé une centaine d'antennes sur les compteurs d'eau permettant d'effectuer une lecture en temps réel de la consommation du secteur commercial industriel et institutionnel de la ville. En 2023, une deuxième ronde sera faite pour nous assurer que les commerces existants assujettis ainsi que les nouveaux commerces et les multilogements soient munis de compteur d'eau conformément aux exigences de la Stratégie québécoise d'économie de l'eau potable. La cible d'obtenir une moyenne annuelle de 260 l/personne par jour est un défi provincial; toutes les municipalités du Québec sont contraintes d'atteindre cette consommation maximum.

**Projets réalisés en 2022 :** le projet le plus important était sans équivoque celui du boulevard Mgr-de-Laval (route 138). Il est, de loin, le projet ayant requis le plus notre attention et a nécessité beaucoup de coordination. Démarré en 2019 et retardé à deux reprises pour des considérations techniques et monétaires importantes, il est finalement réalisé à 90 %. Ce chantier complexe a nécessité des prouesses de gestion de circulation, tant pour l'entrepreneur et le ministère que pour la Ville et les citoyens. Le chantier s'est terminé en novembre; les travaux de moindre envergure seront complétés à la saison 2023 (finalisation des aménagements paysagers).

**Centrale thermique à la biomasse :** au début de 2022, après un démarrage technique selon des modalités industrielles de production d'eau chaude avec des copeaux de bois, nous avons atteint la

vitesse de croisière et les performances escomptées pour la Centrale. La phase 2 est en préparation pour 2023 et concerne la distribution de cette énergie verte dans le centre-ville.

**L'agrandissement du traitement des eaux usées :** la Ville est dynamique et en constante progression, les aménagements futurs du traitement des eaux devront être d'une capacité suffisante pour les prochaines décennies.

**Prévention des inondations :** la Ville, en concertation avec les ministères (MELCC et MAMH), planifie une protection adéquate pour ses résidents et ses infrastructures du centre-ville. Nous analysons le remplacement et la restauration des murs (digues) existants pour qu'ils puissent résister aux changements climatiques. Ces ouvrages seront inspectés pour permettre d'évaluer et de coordonner des travaux de conceptions et d'améliorations en fonction de leurs capacités et leurs états de vétustés en 2023.

**Pavage :** faisant suite à des demandes d'aide financière, le pavage de certains secteurs routiers (urbain et rural) sera réalisé en 2023.

**Centre sportif :** l'année 2023 marquera le début de l'étude de faisabilité pour la construction d'une patinoire incluant des locaux connexes. Des mandats aux professionnels seront octroyés au printemps pour l'élaboration d'un programme fonctionnel et technique en vue de réaliser les concepts.

**Conversion de l'éclairage de rue :** nous terminons la modernisation de l'éclairage public, impliquant la conversion de 681 luminaires au DEL. La Ville a installé un éclairage à basse température de 2 200 K. Par cette action, la Ville réduira ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 9 tonnes équivalent de CO<sub>2</sub> sur une période de 25 ans, représentant la durée de vie des luminaires. De plus, la Ville réalisera des économies d'énergie et d'entretien. La phase 2 de conversion comprendra la conversion au Del des lumières de rue appartenant à la Ville se trouvant sur les routes du MTQ, et dépend de la décision du ministère.

**Poste de suppression de l'Équerre :** ce poste de suppression du secteur de l'Équerre sera reconstruit en 2023. Un appel d'offres sera lancé en début d'année à cet effet.

**Ajout de génératrices :** nous avons ajouté de nouvelles génératrices au poste de suppression du secteur de la Pignoronde et du secteur de l'Ermitage. Cet ajout permet d'améliorer les

services. En cas de panne d'électricité, ces secteurs ne manqueront plus d'eau. Une génératrice a également été ajoutée au poste du réseau de distribution d'eau du secteur de Cap-aux-Rets.

**Caserne :** les travaux de rénovation de la caserne consistent à agrandir le bâtiment de manière à créer une zone d'entreposage pour les véhicules et les remorques utilisés par le service incendie. L'agrandissement comprendra une zone en mezzanine pour permettre l'entreposage d'équipements. Ce projet prévoit également le remplacement des portes et fenêtres du bâtiment ainsi que les portes de garage vétustes. La section bureau subira une cure de rajeunissement tout en permettant de créer des issues conformes avec la modification des paliers d'escalier de l'étage pour la salle de formation.

**Aréna :** la première phase des travaux de réfection de l'aréna, effectué en 2019-2020, consistait à retirer le système de réfrigération pour éliminer le réfrigérant R - 22 et remplacer par un nouveau système fonctionnant au CO<sub>2</sub> (une réduction des émissions GES de 118 tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub> annuellement). La deuxième phase consiste en l'agrandissement et l'amélioration fonctionnelle du bâtiment incluant: l'ajout de vestiaires (femmes, officielles) et agrandissement des vestiaires existants; rénovation complète des vestiaires, des douches et des toilettes; l'aménagement d'une salle multifonctionnelle à l'étage pouvant s'ouvrir sur le foyer; l'ajout de toilettes à l'étage; l'accessibilité universelle du bâtiment avec ascenseur; l'ajout d'un hall d'entrée et d'une rampe d'accès vers les vestiaires du sous-sol; l'optimisation des espaces de rangement; le remplacement du revêtement extérieur et ajout d'isolation dans les murs de l'enceinte; le surfacage de la toiture; l'installation de gicleurs pour la sécurité incendie et la mise aux normes de la ventilation et de la distribution électrique.

**Plan de mobilité durable (transports actifs, pistes cyclables/piétons) :** au cours de l'année 2023, nous allons terminer les travaux entrepris en 2022 pour les pistes cyclables de la route 138 vers le centre commercial et le Parc Saint-Aubin (ajout d'une passerelle et élargissement du pont) de même que ceux du pont du boulevard Raymond Mailloux

**Jean Daniel, directeur des travaux publics et de l'ingénierie par intérim**



### RESSOURCES HUMAINES



L'année 2022 constitue une année qui a connu beaucoup de mouvement de personnel; plusieurs personnes nous ont quittés et d'autres ont rejoint les rangs de l'équipe de la Ville. Voici un aperçu des nouvelles recrues.

#### Direction générale

Gilles Gagnon Directeur général  
Joëlle Delarosbyl Conseillère en ressources humaines

#### Travaux publics et ingénierie

Marino Bolduc Journalier voirie et préposé au déneigement  
Pierre Martel Journalier voirie et préposé au déneigement  
Jonathan Lavoie Journalier voirie et préposé au déneigement  
Michaël Côté Technicien en instrumentation, contrôle et machinerie fixe

#### Sécurité publique, civile et incendie

Patrick Bouchard Pompier volontaire  
Marylou Ménard Brigadier scolaire

#### Urbanisme et patrimoine

Olivier Mâ Inspecteur en urbanisme et environnement

#### Loisirs et culture

Philippe Bouchard-Dufour Directeur du service des loisirs et de la culture

Jean-François Desgagnés Préposé aménagement paysager

Denis Gravel Préposé aux installations sportives et récréatives  
Isabelle Quenneville Adjointe administrative  
Jean-Samuel Boivin Préposé parcs et espaces verts (étudiant)  
Mathis Gravel Préposé parcs et espaces verts (étudiant)  
Pier-Louis Duclos Préposé à l'accueil (étudiant)  
Estelle Bilodeau Préposé à l'accueil (étudiant)

### COUP DE CHAPEAU

Nous tenons à féliciter les employés cumulant plus de vingt années de service à la Ville de Baie-Saint-Paul.

| Nom              | Titre du poste          | Années de service |
|------------------|-------------------------|-------------------|
| Denise Ouellet   | Animatrice bibliothèque | 44                |
| Benoit Boulianne | Trésorier adjoint       | 38                |
| Gaétan Boivin    | Opérateur en eau        | 32                |
| Chantal Tremblay | Adjointe administrative | 31                |
| Émilien Bouchard | Greffier                | 29                |
| Diane Amyot      | Professeure             | 29                |
| Audrey Tremblay  | Appariteur              | 27                |
| Nadyne Simard    | Préposée à la taxation  | 28                |

Nous voulons remercier Monsieur O'Neill Simard, inspecteur en environnement du service de l'urbanisme et du patrimoine. De même que, Monsieur Robert Bellerive, cumulant près de 45 ans de service à titre de directeur des loisirs et de la culture, qui agit comme conseiller spécial sur le projet de l'aréna Luc et Marie-Claude depuis avril dernier. Vous nous avez quittés pour une retraite bien méritée!

#### Du côté de nos pompiers et brigadiers

| Nom              | Titre              | Années de service |
|------------------|--------------------|-------------------|
| Martin Girard    | Pompier            | 36                |
| Gaston Simard    | Pompier            | 33                |
| Gérald Asselin   | Pompier            | 29                |
| Gaston Gagnon    | Pompier            | 29                |
| Adélar Larouche  | Pompier            | 29                |
| Alain Gravel     | Chef pompier       | 27                |
| Vincent Audet    | Pompier            | 23                |
| Simon Bolduc     | Pompier            | 22                |
| Patrick Tremblay | Officier           | 22                |
| Carl Guillemette | Officier           | 20                |
| Donald Paré      | Brigadier scolaire | 22                |

Nous tenons à vous remercier de votre contribution à la sécurité des résidents et commerçants de Baie-Saint-Paul.

Souignons le départ à la retraite de Monsieur Louis Simard, officier cumulant 21 ans de service à titre de pompier volontaire et celui de Monsieur Patrick Côté, pompier volontaire, pour leurs bons services auprès de la population.

**Joëlle Delarosbyl, conseillère en ressources humaines**



À l'occasion des fêtes de Noël et de la Nouvelle Année, les élus et employés de la Ville de Baie-Saint-Paul s'unissent pour vous offrir leurs

**Meilleurs vœux!**

**BSP**

